



Titre professionnel

Agent de sûreté et de sécurité privée



Objectifs de la formation

Les métiers visés sont ceux de la Sécurité Privée, de niveau Agent de Sécurité.

Le titre comporte toutes les compétences techniques indispensables à la maîtrise professionnelle.

Le titre professionnel prépare également aux spécificités de la sécurité incendie.

Cette validation pourra permettre également d'obtenir le diplôme SSIAP1 (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes – Agent).

Le secteur de la sécurité privée est un secteur réglementé : le livre VI du code de la sécurité intérieure impose à toute personne souhaitant exercer une activité privée de sécurité de détenir une carte professionnelle délivrée par le CNAPS (Conseil national des activités privées de sécurité), obtenue après une enquête de moralité et le suivi d'une formation donnant aptitude professionnelle.

Le Titre professionnel ASSP permet l'obtention de la carte professionnelle " Agent de gardiennage ou de surveillance humaine pouvant inclure l'utilisation de moyens électroniques".

Contenus de la formation

1-Assurer l'accueil, la surveillance et le bon usage d'un lieu en garantissant une relation de service de qualité

Déontologie et cadre juridique de la profession
Gestion des situations conflictuelles et conflictuelles dégradées
Transmission des consignes et informations
Gestion des premiers secours et prévention des risques liés à l'activité physique
Prévention et gestion des risques : spécificités de l'industrie et risques incendie
Sensibilisation aux risques terroristes et secourisme tactique
Gestion de l'événementiel, inspection visuelle des sacs et palpation de sécurité
Prévention et dissuasion des actes de malveillance, surveillance et gardiennage
Télésurveillance et vidéo-protection

2- Assurer la sécurité liée aux risques incendie ou d'origine accidentelle

Déontologie et cadre juridique de la profession
Gestion des premiers secours et prévention des risques liés à l'activité physique
Prévention et gestion des risques : spécificités de l'industrie et risques incendie
Sécurité incendie en ERP et IGH (SSIAP1)
Sécurité électrique

Modules transversaux et d'accueil

Accueil, positionnement et contractualisation
Accompagnement à la sécurisation du parcours et à l'insertion professionnelle
Égalité femmes / hommes
Outils bureautiques appliquées au secteur
Préparation à la certification et passage des épreuves

Lieu : Agence de Brest

Rue Prince de Joinville
BP 82526 - 29225 BREST Cedex 2
T 02 98 80 41 51
greta.agbrest@ac-rennes.fr



Contact
Anne MASON, coordinatrice



Lieu de formation
Agence de Brest



Publics

Personnes de moins de 26 ans en recherche d'emploi, inscrites ou non à Pôle Emploi
Personnes de 26 ans et plus, inscrites à Pôle Emploi, salariés



Pré requis

> Projet confirmé dans les métiers de la sécurité
> Capacités relationnelles, résistance physique et psychologique - Capacités d'organisation, rigueur et discrétion
> Maîtrise du socle de connaissances et compétences professionnelles [CléA] : compréhension du langage nécessaire à l'exercice de l'activité, capacité à effectuer un compte rendu, par oral et par écrit (niveau B1 du CECRL)
> Autorisation préalable d'entrée en formation



Durée

378 h en centre
105 h en entreprise (3 périodes pour un total de 3 semaines)



Validations

Titre professionnel Agent de sûreté et de sécurité privée (Niveau 3 enregistré au RNCP)
SSIAP1
Habilitation électrique
Certificat "Sauveteur Secouriste du Travail"

Modalités d'évaluation

Evaluations ponctuelles des CCP 1 & 2
Mise en situation professionnelle devant un jury
Dossier professionnel
Entretien avec le jury

Emploi dans le secteur de la formation suivie : **100%**



Dates

Du 30 sept-19 au 17 janv-20

Le 30 août à 10h

Le 6 septembre à 10h

réunion
d'information



QUALIF Emploi

Formation financée par la Région Bretagne dans le cadre du dispositif QUALIF Emploi



Code CPF
244998



Financement dans le cadre d'un projet de transition professionnelle

MAJ juillet19

